L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 4 JUILLET 1885.

Elixir Oriental.

L'Elixir Oriental est une liqueur d'un goût très fin et très agréable, jouissant des propriétés extraordinaires contre toutes les affections de l'estomac. Il guérit très vite la dyspepsie, active les digestions difficiles, fait disparaître les aigreurs, les vomissements et les gaz de l'estomac, et augmente considérablement l'appétit qui devient impérieux. Par son usage la nutrition se régularise et l'anémie, la faiblesse générale, les pâles couleurs disparaissent comme par enchantement. Il combat aussi avec succès les congestions du foie et les irritations de l'intestin, si fréquentes chez les enfants.

Cet élixir est un fortifiant et un tonique de premier ordre, ses merveilleuses propriétés reconstituantes ont été constatées et appréciées par les médecins les plus distingués de la Nouvelle-Orléans, qui l'ont employé avec le plus grand succès.

Dose : Un petit verre avant et après chaque repas.

M. Tardos.

Cher monsieur—Le cordial que vous avez eu la bonté de soumettre à mon appréciation est autant bon dans les cas de dyspepsie. Il est à la fois stomachique et carminatif, et je recommande l'usage à ceux dont l'état bénéficierait de cette classe d'agents.

E. S. LEWIS, M. D.

J'ai fait usage expérimentalement du *Cordial Stomachique de M. Tardos* et n'hésite pas à affirmer qu'il a été très efficace dans des cas de difficulté de digestion accompagnée de flatulence et de malaise après les repas. Il augmente l'appétit et active rapidement les fonctions de l'estomac.

D. C. HOLLIDAY, M. D.

Certificat de Mlle Angela Casenave.

Pendant quinze années consécutives j'ai souffert de la dyspepsie. Ayant été confiée aux soins de plusieurs médecins sans en éprouver de bien, la maladie devint chronique, c'est alors que M. Tardos m'engagea à faire l'essai de son Elixir. J'en ai pris trois bouteilles et ne souffre plus. Je me crois même guérie, car, depuis le 27 février, je n'en ai plus pris.

ANGELA CASENAVE,
Chemin du Bayou, 246.

J'atteste la vérité des lignes qui précèdent en ma qualité de médecin de la famille.

LEON FERRIER, M. D. P.

M. Jules Tardos.

Cher Monsieur—Je vous envoie un certificat de ma mère dont la digestion se faisait mal depuis quelque temps, et qui souffrait aussi beaucoup de la constipation. Elle a pris de l'Elixir préparé par vous et en a éprouvé d'excellents effets.

Respectueusement,

W. D. SNEAD.

Ces lignes ont pour objet de certifier que j'ai beaucoup souffert de la digestion et de la constipation, et qu'en faisant usage de l'Elixir en question, j'ai été immédiatement soulagée. Je suis âgée de 70 ans, et recommande volontiers cette excellente préparation à toute personne souffrant d'une mauvaise digestion.

MRS REBECCA SNEAD,
Rue Trémé 246.

Nouvelle-Orléans, 1885.

DÉPOT GÉNÉRAL :
AU MAGASIN DE
ANGELO M. & JOSEPH SOLARI,
Coin des rues Royale et Douane, Nlle-Orléans.
Vente en gros et au détail. 12 avril—

Hôtels, Restaurants, &c.

FRAPART HOUSE.
MANDEVILLE.

HOTEL DE L'EUROPE.
A BELGIRE.
M. BIULO prévient ses amis et le public en général qu'il dispose sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur confiance. On trouvera toujours chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera prêt le 15 juillet. 7 mai—3 m.

Des Lettres de Crédit Circulaire.
Pour l'usage et l'agrément des
TOURISTES EUROPÉENS.
ÉMISES POUR
L'Angleterre et le Continent.
Peuvent s'acheter à la
BANQUE NATIONALE D'ETAT
31 et 33 rue du Camp,
ET A LA SUCCURSALE, coin Conti et Royale.
10 mai—2 m
Compagnie d'Assurances du Croissant.
(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp.
NOUVELLE-ORLÉANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.
CAPITAL EN ARGENT $400,000
Pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.
W. R. LYMAN, Président
CHAS. F. DOLSEN, Vice-Président
CHAS. E. RICE, Secrétaire
Directeurs :
Joseph Bowling, James T. Rood,
Geo. W. Santoll, Sam'l M. Kennedy,
W. B. Crouch, Alfred Moulton,
U. Marionni, W. R. Lyman,
Harry L. Plash, Chas. H. Dolsen,
J. J. Haslam, S. C. Coulon,
Lucien Delery, Charles Newman,
N. D. Wallace, M. Gillis,
R. F. W. Beckman, C. K. David,
Wm. Garig, A. Rosenfield,
John D. Fisher, Chas. E. Rice,
Joseph Kohn, Charles M. Whitney,
D. R. Calder.
Voir ses agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
4juin—1an
INSTITUTION OURTO.
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.
Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs diplômés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Ourto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément font les délices de jeunes, en outre, en hiver, des cours du soir, pour les personnes ayant leurs occupations du jour.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand apprris par M. Ourto.
17 juin
Banque de Pemple de la Nouvelle-Orléans.—Nlle-Orléans, 1er juillet 1885.—Un dividende semi-annuel de quatre pour cent sera payé aux actionnaires de cette banque, à partir de LUNDI, 6 du courant.
1 juillet—5f N. LANDRY, Caissier.
Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 30 juin 1885.—A une réunion de la Direction qui a eu lieu ce jour, il a été déclaré un dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT (5 p.c) payable à partir du 7 juillet prochain.
LÉON SERRE
1er juillet—7f Secrétaire
Bureau de l'Inspecteur Bonded Warehouse Co.—Coin des rues Conti et Perdido, Nouvelle-Orléans, le 22 juin 1885.—Par élection annuelle des cinq Directeurs de cette Compagnie, mis lieu à son bureau, le LUNDI, 6 juillet 1885, de midi à 1 heure P. M.
P. A. CONANDD,
23 juin—au 6 juil Secrétaire.
Bureaux de la New Orleans City and Lake Rail Road Company.—No 102 rue du Canal 2d étage.—A une assemblée régulière du Conseil de Direction qui a eu lieu le 10 de ce mois, un dividende trimestriel de 1 Piastre et Cinquante Cents a été déclaré payable à partir de VENDREDI, 10 juillet 1885. Les livres de transfert seront fermés du 30 juin au 10 juillet.
W. E. LEVERICH,
Secrétaire.
25 juin—25 au 10 juil
Bureaux de la N. O. Gaslight Co.—Nouvelle-Orléans, 16 juin 1885.—A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, un dividende de TROIS PIASTRES par action, payable le Mercredi, 15 juillet, a été déclaré sur les bénéfices des derniers six mois.
Le transfert d'actions entre le 7 et le 15 juillet doit être "ex-dividende".
V. VALLOIS,
Secrétaire
17 juin—1m
Bureaux de la Compagnie d'Assurance du Sud de la Nouvelle-Orléans, 31 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1885.—A une réunion spéciale du Bureau des Directeurs de cette Compagnie, tenue ce jour, le dividende régulier semi-annuel de QUATRE POUR CENT a été déclaré, payable aux actionnaires sur demande.
SCOTT McGREHEE, Secrétaire.
2 juil—2s

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE ENFER DE FABANTA
Coin Bourbon et Orléans.
UNE SEMAINE DE PLUS SEULEMENT,
LUNDI, 29 JUIN.
La Comédie à Sensation.
ELFIE, the MOUNTAIN WAIF
Matinées, mercredi, samedi et dimanche.
Entrée, 10 cents.
28 juin—

Seizième Festival
ANNUEL DU QUATRE JUILLET
PAR
L'Association de Bienfaisance des COMMIS,
AUX
FAIR GROUNDS,
SAMEDI, 4 JUILLET 1885.
FEU D'ARTIFICE
NOMBREUX JEUX CHAMPÊTRES.
BAL DANS LE MAIN BUILDING.
Billets.....50 sous.
On peut se procurer des invitations pour dames des membres de l'Association.
14 juin—Dim Mar Mer au 4 juil

PETITES ANNONCES.
A LOUER.
A louer—Une belle maison en bois, à Covington convenable pour une grande famille ou un hôtel, et très bien située sur le Bogue Falia River, conditions raisonnables. A. Thomson & Co. 26 rue North Peter. 4juil—1m
PERDU.
Perdu—Mardi, le 30 juin, un chien-courant d'une forte taille, couleur blanc, tacheté de noir, ayant les oreilles noires et une tâche sur l'œil. Une récompense libérale sera donnée à celui qui le ramènera au No 169, rue Robertson, chez SILVIN BALLAS.
4juil—2f
A DEMANDER
On demande—Une gardienne d'enfants bien recommandée, au No 12 rue St Pierre.
3 juil—3f
A VENDRE
A vendre—Un fonds de magasin de librairie et d'articles de religion, bien connu depuis longtemps et bien fréquenté. S'adresser à F. J. Dreyfous, 21 Passage de la Bourse. 21 juin—1m
A vendre—La résidence en briques No. 210 rue Royale. S'adresser à Hoey & O'Connor, 17 rue Carondelet. 11juin—1m
A vendre, à bon marché, un lot de vieux bronzes, bons pour ornements de vases mortuaires. S'adresser au bureau de l'*Abeille*.
29 avril

CHEZ
GRUNEWALD
18 Baronne ou 127 Canal,
LES MEILLEURS
PIANOS!
Brillant marché que tous les autres
SOURIS TRIMESTRIELS
Hôtel & Restaurant de première ordre.
Prennent des premiers fabricants, STEINWAY, SOHMER, KNABE, PLEYEL, BEHR et FISCHER
PIANOS!
Les plus habilement fabriqués, et ayant leurs sons le rapport du son et de la durée.
GRAND STOCK DE
Grands Orgues et d'Orgues droits et carrés
DES MEILLEURES FABRIQUES.
MUSIQUE
Et Instruments de Musique
EN GROS ET EN DETAIL.
Pour tout ce qui concerne la musique, adresser-vous à
L. GRUNEWALD,
18 rue Baronne
ou 127 rue du Canal.
Déballage d'Articles de Printemps
AUJOURD'HUI,
CHEZ
GODCHAUX.
NOUVEAUTÉS
—EN—
VETEMENTS
—POUR—
Messieurs, Jeunes Gens et Enfants,
Aux Prix les Plus Réduits.
Un dictionnaire de poche de Webster sera donné à chaque acheteur.
LEON GODCHAUX,
81, 83 et 85 rue du Canal.
Les ordres de la campagne sont sollicités.
Des échantillons et les indications pour prendre ses propres mesures sont envoyés par demande, gratuitement, dans toutes les parties de l'Etat. 16 avril—
A. BALDWIN, Président, S. KATZ, Vice-Président.
ETAT SEMI-ANNUEL
—DE LA—
Banque Nationale de la Nlle-Orléans
A LA CLOTURE DES AFFAIRES.
30 Juin 1885.
ACTIF.
Billets à l'escompte.....$724,121 71
Surtirage.....874 00 $780,807 02
Bons des E. U., valeur au pair.....200,400 00
$200,000 Consols de la Louisiane.
$100,000 New Orleans Crescents bonds.
$21,000 Louisiana bonds.
60 actions du stock de Nouvelle-Orléans Waterworks Company
$101,500 bons à prime.....
$40,000 New Orleans 6s, émis pour les chemins de fer.....
Monnaie courante et chèques sur les autres banques.....$99,861 95
Change à vue sur New York.....146,960 14
100 par des banques et banquiers.....54,624 83—1,385,068 93
Fond Cinq pour cent avec le Contrôleur de la Monnaie Courante.....9,000 00
Meubles et installations.....500 00
$2,178,075 65
PASSIF.
Capital actions.....$200,000 00
Fonds de surplus.....321,715 70—$521,715 70
Circulation.....144,605 00
Dividendes non réclamés.....252 00
Dividende payable le 1er juillet 1885.....8,000 00
Dépôts : Individuels.....$1,463,877 78
Des aux banques et banquiers.....39,630 17—1,503,507 95
$2,178,075 65
Je certifie que l'état ci-dessus est vrai et correct.
WM PALFREY, Caissier.
Correct—Témoins :
JOHN H. HANNA,
WM T. SENDBIET,
SIGMOND KATZ.
1er juil—8f
ANTOINE CHEVALIER,
No 262 rue Commune ou No 25 rue Toulouse, exécute toutes sortes de (ciement work) travaux recommandables, ainsi que doubles frises, bas-reliefs, perrons, marches d'escaliers, balustres, encadrements, couvertures de murs, bordures de trottoirs, tête de cheminées, vases, tuyaux de toutes dimensions, trottoirs, rocaille, crépissage, tyrolienne, grottes et tous les endulls en ciment.
14 juin—1m—DMs

L.S.L.
Rappelez-vous
Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.
TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYÉS EN PLEIN.
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE G.
DE LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu à la
Nlle-Orléans, Lne.,
MARDI, 14 JUILLET 1885.
Ce tirage final qui tous les autres aurons lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.
GROS LOT
$75.000
1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.
Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $5 chacun.
LISTE DES LOTS :
1 Lot de ..$75,000, soit $75,000
1 Lot de ..25,000, 25,000
1 Lot de ..10,000, 10,000
2 Lots de ..6,000, 12,000
2 Lots de ..5,000, 10,000
10 Lots de ..1,000, 10,000
20 Lots de ..500, 10,000
100 Lots de ..200, 20,000
200 Lots de ..100, 20,000
500 Lots de ..50, 25,000
1,000 Lots de ..25, 25,000
PRIX D'APPROXIMATION :
9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit.....$6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit.....4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit.....2,250
1,967 Lots se montant à.....$265,500
CERTIFICAT.
Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toute les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.
G. T. Beauregard
J. A. Early
Billet entier, $5 ; Fractions--Cinquièmes en proportion.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.
Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être enregistrées par l'Express.
(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O.
Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à
New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Philip Werlein vs. Henry Shaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 12630—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-dessous désignés, le MARDI, 14 juillet 1885, à 11 heures a.m. de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un piano Matinusek, No. 9297, maintenant au magasin de Piano et de Musique de Philip Werlein, No. 135 rue Canal.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 juillet 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

M. H. Walsh vs. Edward Hickey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 14,230.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 juillet 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Le jugement rendu dans la Division D, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans No 11,665, en faveur d'Edward Hickey et contre James L. Bradford pour $150 et les frais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2 juil—2,7,11,14

ANNONCE JUDICIAIRE

Mary J. Ashbey vs Joseph H. Ashbey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 13,784—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la Bourse d'Encan St. Charles, Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 4 août 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

Le lot numéro treize dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philip, St-Thomas et Bouscaut, ayant une façade de Trente et-un pieds sur la rue Jackson, sur une profondeur de Cent-vingt-six pieds, entre lignes parallèles, ensemble avec les améliorations et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 juil—3,10,17,24,31—août 4.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Burke et Thompson vs. les héritiers de John Dunbar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14,630—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 août 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un piano droit, de marque allemande, en bon état, maintenant Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro Cent-vingt-deux (122) de la rue Jackson, entre les rues Fulton, Chippewa, Quatrième et l'Avenue Washington, sur un plan dressé par Benjamin Buisson, voyer, le vingt sixième jour de mars 1849, et déposé en l'étude de G. K. Stringer, anciennement notaire en cette ville, contenant 30 pieds de front sur 105 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages qui y appartiennent ou qui y en dépendent ou quelque sorte.

Etant la même propriété acquise par feu John F. Callahan du Eugène Rochereau d'après un acte passé pardevant John Claiborne, anciennement notaire en cette ville le 30 octobre 1850.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—1° Au comptant un montant suffisant pour satisfaire les réclamations du demandeur, à savoir la somme de douze dollars avec huit pour cent d'intérêt par an du 14 mai 1884, jusqu'à parfait paiement, cinq pour cent sur le montant du principal et de l'intérêt pour honoraires d'avocat, tous les frais de procès et de vente et les taxes dues sur la propriété.

2° L'acquéreur devra assurer le paiement de deux différents billets à ordre, datés 14 mai 1884, à son ordre et endossés par feu John F. Callahan, chacun des billets pour la somme de mille piastres et payables respectivement à un et deux ans de date avec intérêt à raison de huit pour cent par an jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque sur la dite propriété, conjointement avec la reclamation du demandeur, d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 14 mai 1884, et en outre assumer toutes les obligations du premier acte d'hypothèque et ne pas aliéner, et payer cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès.

3° Et la balance du prix de l'adjudication s'il y en a, comptant sur les lieux et en cas que le prix de la dite vente sur la propriété saisie ne suffise à la dite somme de frais, honoraires et taxes au comptant se fait mainlevée que le montant de la réclamation des plaignants ait été réglé comme il est susdit, et les billets qui seront assumés comme il est ci-dessus décrit, alors après le paiement des frais ci-dessus énoncés et des taxes au comptant, le reste du prix de l'adjudication doit être divisé au prorata entre le montant de la réclamation des plaignants maintenant ci-dessus et les billets à ordre, ci-dessus mentionnés et décrits, le pro rata de la réclamation du plaignant maintenant dite sera payé au comptant et les pro rata des dites billets à ordre ci-dessus maintenant décrits seront assumés par l'acquéreur.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 juillet—29,16,23,30—août 4

AVIS AU PUBLIC.

Bureau de l'Arpenteur Général des Etats Unis pour la Louisiane,
24 Juin 1885.

ATTENDU que dans l'affaire de l'Etat de la Louisiane contre la Ville de Baltimore et autres comprenant les titres du dit Etat, en vertu du Décret du 5 Octobre 1840, et autres terres inondées dans les réclamations de terres partielles, prétendues confirmées, de John McDonough Jr. Cour de District, 1st Section, réclamation portant sur la rive gauche ou nord du Bayou Mandeville, dans la partie inférieure de la paroisse de Jacques, dont l'arpentage fut déjà fait et a été terminé, consistant en partie des sections 43 et 44 dans T. 11 S. R. 5 E.

Et attendu que par un décret de l'Honorable Secrétaire de l'Intérieur du 21 Novembre 1884, la dite réclamation de l'Etat a été rejetée et une adition autorisée devant ce bureau où toutes les parties intéressées pourraient faire entendre par l'intermédiaire de leurs avocats, ou agissant et produire des preuves dans le but de déterminer la nature vraie et légale de confirmer le dit arpentage et de fixer les limites et intérêts du dit réclamation.

Que toutes les parties présentes dans les dites réclamations ou dans les réclamations de John Tregre et de L. H. Guerlin, Sections 41 et 42 du dit arpentage, se sont par ce moyen informées aux instructions spéciales de l'Honorable Commissaire du Bureau Général des Terres, émises sur la demande de J. L. Bradford, avocat des héritiers de John L. Lobdell, Thomas Sidell, et des villes de Baltimore et de la Nouvelle-Orléans, légataire par les testament de John McDonough, LUNDI, le 7e jour de septembre prochain, à midi, a été fixé comme le jour et ce bureau comme le lieu pour ladite audition, toutes les parties intéressées dans les réclamations quelconques (aussi bien que l'Etat de la Louisiane qui en réclame des portions en vertu de la susdécision) ou leurs mandataires ou agents dûment requisés d'y assister en personne ou par leurs avocats et de soumettre à l'arpenteur telles preuves et telles suggestions qu'elles trouvent de convenir, afin que dernière, telle que susdite, puisse être définitivement les limites et les bornes, pour arpentage, des dites réclamations, conformément à la loi.

Et que les preuves informelles les plus sures tosque par ce bureau, il paraît que les habitations surangées forment la façade des dites réclamations qu'il faut, savoir : habitation Shepherd's Golden Grove qu'on dit appartenir aux héritiers de Shepherd, la Plantation du Docteur Fortier qui dit appartenir au Docteur Léon Fortier, et l'Habitation Fontenot, qui on dit appartenir à la Veuve Godberry, de Convent P. O., Paroisse St Jacques.

JAMES LEWIS,
U. S. Surveyor General.
27 juin—27 juill 11 18

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A. Carrière & Sons vs. Leurs Créanciers. } No. 11,818. Division B.

ORDRE DE COUR—Que la pétition ci-incluse soit référée à une assemblée des créanciers de A. Carrière & Sons, qui sera tenue pardevant Edgar Grima, Esq., notaire en cette ville, le 12me jour de juillet 1885, à 11 heures A. M., et que toutes les autres affaires que les M. Seixas, syndic des créanciers de la dite A. Carrière & Sons, peut, maintenant aux dits créanciers cette affaire de l'autorité générale de faire un compromis et de régler les réclamations qui y se trouvent, sinon, soient soumises à la dite assemblée pour leur considération et action. Avis de la dite assemblée devant être publié dans le "Times-Democrat", le "New Orleans Bulletin" et l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1885.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. B. RANKIN, Député-Greffier.
2 juil—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

William S. Nicholson & W. S. Nicholson & Co. vs. Leurs Créanciers. } No. 14,647. Division D.

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens des pétitionnaires William S. Nicholson individuellement et comme membre de la firme commerciale de W. S. Nicholson & Cie et du dit W. S. Nicholson & Cie, soit et est ouverte par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers de William S. Nicholson et W. S. Nicholson & Cie soit convoquée pardevant Alphonse Barnett, Esq., notaire en cette ville, MARDI, le 14me jour de Juillet 1885, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires de la dite raison et du dit William S. Nicholson, conformément à la loi, et pour élire un syndic pour la dite raison et du dit Nicholson, et pour agir sur sa demande de décharge, et dans l'intervalle que toutes procédures judiciaires contre les personnes et biens du dit pétitionnaire William S. Nicholson individuellement et comme membre de la dite raison sociale de W. S. Nicholson & Cie, et contre les propriétés de la dite raison de W. S. Nicholson & Cie soient suspendues, et que James D. Coleman, Esq., syndic soit nommé pour représenter les dites absents.

Nouvelle-Orléans, 11 juin 1885.
(Signé) W. H. HOUTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN,
Député-Greffier.
12 juin—12,19,24,30—juil 4

BASILE BARES.
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.
VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibre, brevété pour le tempérament. Le prix le plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à Double répétition. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont parfaitement garantis. Offre aux Pianos à un prix exceptionnel réduit.
Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
1bsr—

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

Imprimerie et établissement de reliure.

Contenu du magasin de papéterie No 37 rue de Chartres, près de la rues de la Douane.

James Durel vs Ses Créanciers No 14,138.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, Encanteur—Bureaux, No 5 rue Carondelet—JEUDI, 16 juillet 1885, à 10 heures du matin au magasin No 37 rue de Chartres, près de la rue de la Douane, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 juin 1885, le contenu de la papéterie (stationery store) et de l'imprimerie et établissement de reliure No 37 rue de Chartres.

Conditions—Comptant.
3 juil.—3, 10, 16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE

Vente Attrayante à l'Encan

—DE—

Bons, Actions de Banques, de Compagnies d'Assurances, de Chemins de Fer, ET ACTIONS DIVERSES.

Succession de CAROLINE E. SIMMS.

No. 13167—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—LUNDI 13 juillet 1885, à 12 1/2 heures p. m., à la Bourse d'Encan St. Charles, rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu et conformement à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans la susdite succession le 30 juin 1885, il sera vendu à l'encan, à savoir :

1—Trente actions du New Orleans and Carrollton Railroad Company, valeur au pair, $100.

2—Quatre-vingt-six actions du New Orleans Insurance Company, valeur au pair, $50.

3—Cent-quatre-vingt-onze actions du Home Insurance Company of New Orleans, valeur au pair, $40.

4—Cent-cinquante actions du Citizens' Bank of Louisiana, valeur au pair, $100.

5—Dix actions du Barney Dumping Boat Company of New York, valeur au pair, $100.

6—Vingt-trois actions du People's Bank of New Orleans, valeur au pair, $50.

7—Douze actions du New Orleans Canal and Banking Company, valeur au pair, $100.

8—Cent actions du Sun Mutual Insurance Company, de la Nouvelle-Orléans, valeur au pair, $100.

9—Trois actions du Merchants Mutual Insurance Company de la Nouvelle-Orleans, valeur au pair, $100.

10—Dix actions du Fireman Insurance Co. de la Nouvelle-Orléans, valeur au pair, $50.

11—Cent soixante-deux actions du New Orleans City & Lake Rail Road, valeur au pair $100.

12—Cinquante actions du Crescent Jute Manufacturing Company, valeur au pair $100.

13—Dix actions du New Orleans & "La Joya" Mining & Smelting Company, valeur au pair, $500.

14—Trente actions du San Pedro Silver Mining Company de la Nouvelle-Orléans, valeur au pair, $50.

15—Une action du New Louisiana Jockey Club, valeur au pair, $100.

16—Cent actions du Louisiana Land Reclamation Company, valeur au pair, $100.

17—Trente actions du stock préféré du Louisiana Land Reclamation Company, valeur au pair, $100.

18—Cent actions du Magnolia Cotton Mill Company, valeur au pair, $100.

19 1/2—Vingt un bons Consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (Crescentan extended), valeur au pair $1000.

19 1/2—Six Bons Consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans, valeur au pair, $500.

20 1/2—Six (Certificate) Bons Consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans, valeur au pair, $500.

21—Vingt six bons à Prime de la Ville de la Nouvelle-Orléans, valeur au pair $20.

22—Douze New Orleans Gas Consol. valeur au pair, $1000.

23—Cinq New Orleans Pacific Railway first mortgage construction bonds, valeur au pair, $1000 avec les coupons payable le 1er janvier 1885 et le 1er de juillet 1885.

24—Douze Canal & Claiborne streets Railroad Company first mortgage bonds, valeur au pair $500.

25—Douze New Orleans City Railroad first mortgage bonds, valeur au pair $1000.

26—Dix New Orleans City Railroad first mortgage bonds, valeur au pair, $500.

27—Un Louisiana Ice Manufacturing Company first mortgage bonds, payable le 1er décembre 1887, valeur au pair, $1000.

28—Deux Louisiana Ice Manufacturing Company first mortgage bonds, payables le 1er décembre 1886, valeur au pair $1000.

29—Un Louisiana Ice Manufacturing Company first mortgage bonds, payable le 1er décembre 1891, valeur au pair, $500.

30—Dix neuf Louisiana Ice Manufacturing Company first mortgage bonds payables le 1er décembre 1887, valeur au pair $100.

31—Dix neuf Louisiana Ice Manufacturing Company first mortgage bonds payables le 1er décembre 1889, valeur au pair $100.

32—Dix neuf Louisiana Ice Manufacturing Company first mortgage bonds, payables le 1er décembre 1889, valeur au pair $100.

33—Trente Ice Manufacturing Company first mortgage bonds payables le 1er décembre 1890, valeur au pair $100.

34—Un certain billet à ordre, date Nouvelle-Orleans 11 octobre 1880 pour la somme de $500 tiré par H. B. Simms à l'ordre de Thomas Simms, payable un jour après date avec 8 pour d'intérêt par an, de la date jusqu'à paiement, lequel paye jusqu'au 11 avril 1884.

35—Un certain billet à ordre tiré par H. B. Story, à son propre ordre et par lui endossé de la Nouvelle Orléans 12 avril 1880, pour la somme de $10,000 fait payable le 12 avril 1883 avec 8 pour d'intérêt par an de maturité jusqu'à paiement, garanti par hypothèque par acte passé pardevant James Fabre notaire le 12 avril 1880 sur propriété foncière dans cette ville. No 100 rue Commune. Le dit billet renouvelé jusqu'au 12 avril 1886 et l'intérêt payé jusqu'à la susdite date.

36—Un certain billet à ordre date Nouvelle-Orleans 30 juin 1882 fait par A. H. Boyd à son ordre et endossé par lui pour la somme de $8,000, payable 12 mois après date avec 8 pour d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, garanti par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété située dans le comté McLennan, Etat du Texas, par acte de vente et hypothèque passé devant Geo. C. Preot, notaire public et ex officio notaire à l'Etat du Texas, le 30 juin 1882, lequel acte a été enregistré le 3me jour de juillet 1882, dans le livre d'hypothèque du dit comté, page 5 et 7, dans le comté, lesquels actes ont été inscrits sur le dos du dit acte, et la dite propriété vendue le 1er du Work dans la ville de Waco, Texas. Le dit billet renouvelé jusqu'au 1er janvier 1886 et l'intérêt payé jusqu'au 1er juillet 1884.

Conditions—Comptant avant le transfert.
22 juin—27 juillet 4 11 18 25

VENTE JUDICIAIRE.

Actions de Banque et d'Assurance.

Succession de Thomas L. Clarke.

No. 13,067.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, Encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—MARDI, 14 juillet 1885, à midi, et demi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de vente signé par l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 juin 1885, le procédera à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tout et particulièrement le contenu du dit magasin de bijoux, consistant en parures en diamants et pierres précieuses, montres en or et en argent, cannes, pendules et bijoux de toutes description, ainsi que jumelles, lunettes, installations de magasin, vitrines, coffre-fort et tout autre, appartenant à la dite succession, à savoir :

1° Trente-sept actions du fonds capital du Canal Bank de la Nouvelle-Orléans.

2° Vingt actions du fonds capital de la Hibernia Insurance Company de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Comptant avant le transfert.
2juil—2 4 11 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété située dans le Cinquième District.

Successions de John Maloney et de Catherine Ward, sa femme.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division